

Été 96 : la culture techno mise à mal.



Lonfronté aux dures réalités médiatiques politiques, les techno-acteurs ont dû affronter les contraintes d'un monde où l'argent est roi. Ce qui n'a pas empêché de nombreux acteurs de ce mouvement de se consacrer à leur passion sans vouloir être pessimiste de la décadence de la culture techno. Bien sûr, il y a eu des succès, mais personne ne prend la confiance de l'État en matière de culture. Au milieu de cet imbroglio de responsabilités partagées, Technopol s'associe pour la reconnaissance de la culture et des arts électroniques ainsi que quelques rares volontés lutent, quoiqu'avec des moyens limités.

Culture techno. Aujourd'hui beaucoup s'accrochent à la reconnaissance. Que ce soit le Ministère de la Culture, qui par son rôle de M...

Douste-Blazy, reconnaît dans Coda (Hors-Série N°2) qu' "elle existe", ou encore la Direction de la Musique et de la Danse (DMD), rencontrée par deux fois. Que ce soit encore le présentateur du JT de TFI (le prime time, s'il vous plaît) à qui la Love Parade à Berlin (13.07.96) et ses 750 000 participants fait dire : "la techno est désormais une culture". Qui se souvient encore Global Techno qui, au passage de Reims (Paris) expose 35 artistes français et étrangers (photographes, djs,...) jusqu'au 15 septembre. Idem pour Transfund qui a offert une halle d'exposition industrielle et marine (St-Nazaire, les 10 et 11 Août) à une demi douzaine d'artistes bretons (sculpteurs, peintres,...). Que ce soit pour la presse à travers Le Nouvel Observateur (cas particuliers) ou encore L'Événement du Jeudi pour qui la Love Parade est (encore) le moment d' "identifier les éléments qui composent "La culture techno". Mais c'est de tout le monde est d'accord : la Techno est une culture et c'est même la grande découverte de l'année. Youpi ! Youpi ! Mais maintenant qu'est-ce qu'on fait ?

Et bien, comme l'a très clairement notifié le Chef de département de la création et des musiques d'aujourd'hui de la DMD Manuel Bamberger, il faut d'abord résoudre avec le Ministère de l'Intérieur les problèmes de sécurité et de ... stupéfiants. Avant, point salut et aucune reconnaissance officielle, aucune aide à attendre de notre ministère de tutelle (Quel courage !). Et c'est justement en matière de sécurité et de stupéfiants que le bât blesse.

Car qui, aujourd'hui, est prêt à envisager une suite favorable, pourquoi pas originale, et différente, aux problèmes rencontrés ? De l'intérieur du mouvement techno, il y a une association qui a travaillé à l'association de ce type de rassemblements.

Technopol, association loi 1901, a été créée en 1995. Elle a pour but de promouvoir la culture techno et de faciliter l'accès à la culture électronique. Elle a organisé de nombreuses soirées et événements, et a travaillé à la reconnaissance de la techno comme culture.

Les organisateurs observent de loin leur travail, sans imaginer tomber l'illégalité des soirées. Les ravers ne veulent pas consommer et manifester (manifeste ?). La presse s'adécoute toujours avec autant de plaisir des frasques de la jeunesse. Et la police interdit à tout va sans chercher à comprendre (ce n'est pas son rôle). Le Ministère de l'Intérieur l'a d'ailleurs clairement réaffirmé à l'Assemblée Nationale le 29 mai : "En matière de raves et de soirées "rave", j'ai donné aux services de Police et aux préfets des instructions très précises pour que l'on bouge sans complaisance aucune les organisateurs de ces soirées".

Techniques de dialogues. Parmi les crises de la techno Technopol tente doucement (et avec un peu de persévérance) de faire progresser les choses et faire accéder la techno au rang enviable de culture officiellement reconnue par les autorités comme telle et libre d'expression. Mais la tâche est ardue. Parce que la diversité des problèmes existants oblige à ce que l'action soit tous azimuts, parce qu'elle demande du temps, de l'argent, des volontaires, et parce qu'il convient d'imposer en définitive un interlocuteur convenable. Créé en mars 96 suite aux démêlés entre l'organisation de Polaris et la Mairie de Lyon (cf. Coda 21), Technopol a dès le départ engagé le dialogue avec les autorités compétentes (Ministère de l'Intérieur et de la Culture). Un premier courrier a été remis le 17 Avril, lors du Printemps de Bourges, à M. Philippe Douste-Blazy portant à sa connaissance

la création de l'association et son premier projet de travail (cf. Coda n°21). L'a-t-il lu ? Quelques semaines plus tard, il n'en connaissait pas l'existence (Cf. Coda Hors Série n°2). Le 12 juillet, envoyé le 8 juillet par recommandé au Ministère de l'Intérieur, sollicite la tenue d'une rencontre. Ci-joint le projet de loi de loi n° 100 du 10 mai 1996 relatif à la sécurité intérieure, et en particulier l'article 100-1 qui définit les conditions de tenue des manifestations de type rave.

Aujourd'hui, après une rencontre le 11 juillet jugée par l'ensemble des participants encourageante, la porte s'est brutalement refermée le 30 du même mois.

En attendant, les problèmes de sécurité et de stupéfiants restent toujours d'actualité. Une quarantaine de personnalités du "monde" techno, parmi lesquels des représentants du Ministère de la Santé, de la Fée du Rock (l'équivalent de Technopol pour le Rock), et des journalistes (Télérama, Arte, Coda,...). L'objet est de s'entretenir des problèmes que la techno rencontre pour, par la suite, envisager des solutions, voire, une collaboration. La réunion dure 3 heures et il en est noté scrupuleusement les grandes lignes : négociation d'un statut particulier pour les Djs, d'un taux de

Sacem, professionnalisation des acteurs de cette scène, problèmes de stupéfiants, dialogue avec les services de l'ordre, élaboration d'une licence spécifique pour les organisateurs de soirées... On se dit, alors, que le dialogue est bien entamé... À l'issue de cette réunion, les rendez-vous sont pris. Le premier se fera avec Technopol pour une réunion de travail, et donc en collaboration. L'autre, avec des artistes pour régler les problèmes auxquels ils sont confrontés. Le 12 juillet, le Ministère de la Culture (la maison mère, dirons-nous) s'en inquiète et demande des précisions à la DMD. Le 30 juillet, et ce au nom de la Culture, Manuel Bamberger fait marche arrière et déclare à Technopol "nous ne ferons rien tant que des solutions n'auront pas été trouvées avec le Ministère de l'Intérieur". Que s'est-il passé entre le 11 et le 30 ? Quelques pressions politiques ? policières ? Voilà pour les relations officielles.

Champs d'actions. Mais leur action ne s'arrête pas aux tentatives de dialogue. L'association travaille dans plusieurs autres directions. Ainsi, un dossier d'information est en cours pour "éduquer" la presse. Un fascicule réunissant les aspects juridiques à respecter, plus quelques tuyaux pour l'organisation de soirées privées ou publiques est lui aussi en préparation. De plus, Technopol se charge de répondre directement par voie de communiqué et, le cas échéant, plaintes en diffamation, à tout article de presse traitant de façon négative le phénomène techno. Son champ d'action ne porte pas, pour le moment sur la défense d'organisations incriminées mais sur la défense de la culture techno en général. C'est pourquoi, des plaintes pour diffamation seront déposées auprès des tribunaux concernés contre Nice Matin, auteur d'un article "La rave du Castellet surprise au reveil" (suite à la descente policière lors d'une rave organisée dans le sud, où il est dit, entre autre, qu'une centaine de dealers oeuvraient déguisés en pochinelle pour mieux être repérés). Et contre Le Nouvel Observateur, suite à son papibant dossier sur "Le piège des nouvelles drogues". Dès lors, nous précisons, qu'un accord sera trouvé avec des avocats compétents. Pour bientôt, semble-t-il, puisqu'une issue sera très probablement trouvée début septembre. De plus, une pétition nationale est à l'étude et ne devrait pas tarder à circuler. Enfin, à l'initiative du Gibus et de l'organisation SKape, un appel à la manifestation circule pour le 21 Septembre (à Paris) il s'agira, encore, de danser, donc de manifester... Avec des revendications précises et de remettre, pourquoi pas, cette pétition aux ministères de l'Intérieur et de la Culture. Les temps futurs s'annoncent rudes.

Technopol; BP 9125; 69263 Lyon Cedex 09. Fax: 78 65 04 60. Http://www.france-techno.fr

